

Présentation de l'appel à projets à venir & Réponse aux questions

Christophe PLOMION (INRAE)
Arnaud SERGENT (INRAE)

Contenu de l'appel à projets

DEFI GOUVERNANCE

PRIORITÉS

- A/ La compréhension et l'objectivation des incertitudes et des tensions au sein des socio-écosystèmes forestiers
B/ La caractérisation des dynamiques de transition des socio-écosystèmes forestiers



DEFI BIOÉCONOMIE

PRIORITÉS

- A/ Explorer les déterminants des qualités des ressources en bois
B/ Explorer les opportunités de transformation du bois pour optimiser la valorisation de toutes les qualités d'une ressource
C/ Promouvoir l'analyse multicritère du couplage des systèmes bioéconomiques



DEFI RESILIENCE

PRIORITÉS

- A/ L'étude conjointe des changements écologiques et évolutifs
B/ La conception et la mise en oeuvre de nouvelles alternatives de gestion fondées sur la diversification pour améliorer les capacités d'adaptation, d'atténuation et d'approvisionnement des écosystèmes forestiers



DEFI MONITORING

PRIORITÉS

- Les méthodes intégrées de suivi de la biodiversité forestière
- Les méthodes de suivi de la biodiversité spectrale des canopées à l'aide de techniques hyperspectrales.
- Le suivi des forêts de Guyane française



**Attention à bien cibler les projets sur les priorités de l'AAP
(Ajustement de l'AAP à la marge sur la base de l'AMI)**

Financement et durée des projets

0.8 - 1.2 M€ / projet - durée 4 ans

Règles de financement : Cf règlement financier des PEPR

1/ Sont éligibles au financement :

- les partenaires académiques nationaux* + ONF+CNPFF+IGN

2/ Ne sont pas éligibles au financement :

- **les partenaires étrangers** : sont bien sûr encouragés à participer à un projet
- **les porteurs d'enjeux** (acteurs socio-économiques, associations, ONG, collectivités, centre technologiques,...) : encouragés à participer à un projet / peuvent être **prestataires** dans le cadre du respect du code des marchés publics**

*Contacter l'ANR en cas de doute sur le statut d'éligibilité

**Montant ... < 40k€ ⇒ prestation libre sans mise en concurrence

40 < ... < 90k€ ⇒ procédure adaptée de mise en concurrence - pas formalisée

... > 90k€ ⇒ mise à concurrence avec publicité obligatoire au BOAMP

Pilotage

Une personne ne peut porter **qu'un seul projet** dans le cadre de cet AAP du PEPR

MAIS...

Elle peut aussi porter un projet à l'**AAP générique**, modulo

- Qu'il n'y ait pas de redondance des activités financées
- Que son temps d'implication dans les différents projets soit compatible avec son rôle de porteur
- Que les activités ne posent pas de difficultés en termes de conflits d'intérêt et de propriété intellectuelle entre les projets

Format attendu des projets

1. Context, objectives and previous achievements
2. Detailed project description
3. Project organisation and management
4. Expected outcomes of the project
5. Funding justification

15 pages maximum

1. Cited references
2. CV of the project leader
3. Linked projects
4. Publications Appendix

Dossier rédigé en anglais

Processus d'évaluation

- Comité d'évaluation **indépendant** à dimension **internationale, constitué par l'ANR**
- Recours possible à des **experts externes** au comité
- Recours possible à l'**audition** des porteurs



- Notes (A/B/C) des projets en fonction **d'une grille de critères**
- **Liste des projets recommandés** pour financement
+ **Avis** sur le niveau du financement demandé
- Liste des projets non recommandés pour financement
(insuffisant sur au moins un des 3 premiers critères)

Principaux critères d'évaluation
(les critères définitifs seront indiqués
dans le texte de l'AAP)

> ***sine qua non***

1. Excellence académique et ambition scientifique
2. Qualité du consortium, moyens mobilisés et gouvernance
3. Impact et retombées du projet

> ***Fortement attendu***

4. Qualité du partenariat à l'international
5. Niveau d'implication de porteurs d'enjeux

Critères d'évaluation

1) Excellence et ambition scientifique

- a) Clarté des objectifs et des hypothèses de recherche
- b) Caractère novateur, ambition, originalité, rupture méthodologique ou conceptuelle du projet par rapport à l'état de l'art
- c) Pertinence de la méthodologie

2) Qualité du consortium, moyens mobilisés et gouvernance

- a) Compétence, expertise et implication du responsable du projet
- b) Qualité et complémentarité du consortium scientifique au regard des objectifs du projet
- c) Adéquation entre les moyens et les objectifs visés
- d) Pertinence du calendrier
- e) Pertinence et efficacité de la gouvernance du projet



Au moins 3 partenaires éligibles requis

3) Impact et retombées du projet

- a) Capacité du projet à répondre aux défis scientifiques du PEPR
- b) Impacts économiques et sociétaux, contribution au développement de solution en réponse aux enjeux de la filière forêt-bois (cf n°5)
- c) Stratégie de diffusion et de valorisation des résultats (cf n°5)

4) Qualité du partenariat à l'International

- a) Consolider ou élargir les partenariats existants
- b) Favoriser l'émergence de nouvelles collaborations scientifiques
- c) Co-animer la recherche au plan international (colloques, séminaires, écoles d'été organisées en commun) ...



*AAP "mobilités entrantes et sortantes"
ouvert annuellement pour financer des
séjours de recherche*

5) Niveau d'implication des porteurs d'enjeux

- a) Implication dans la co-construction du projet
- b) Implication dans le co-financement de la recherche (ex: thèse cifre, mise à disposition de données, de terrains d'étude,
- c) Articulation du projet à des actions de transfert et de mise en oeuvre des connaissances; ou insertion dans le projet de partenaires spécialisés dans le transfert

Processus de sélection

Une enveloppe de 12 M€ -> [10 - 15] projets finançables

- **Sélection des projets et décision sur les montants alloués : les 2 Directeurs de programme** (appuyés par le Comité Exécutif et le Conseil Scientifique)
- **Proposition au SGPI** (France 2030)



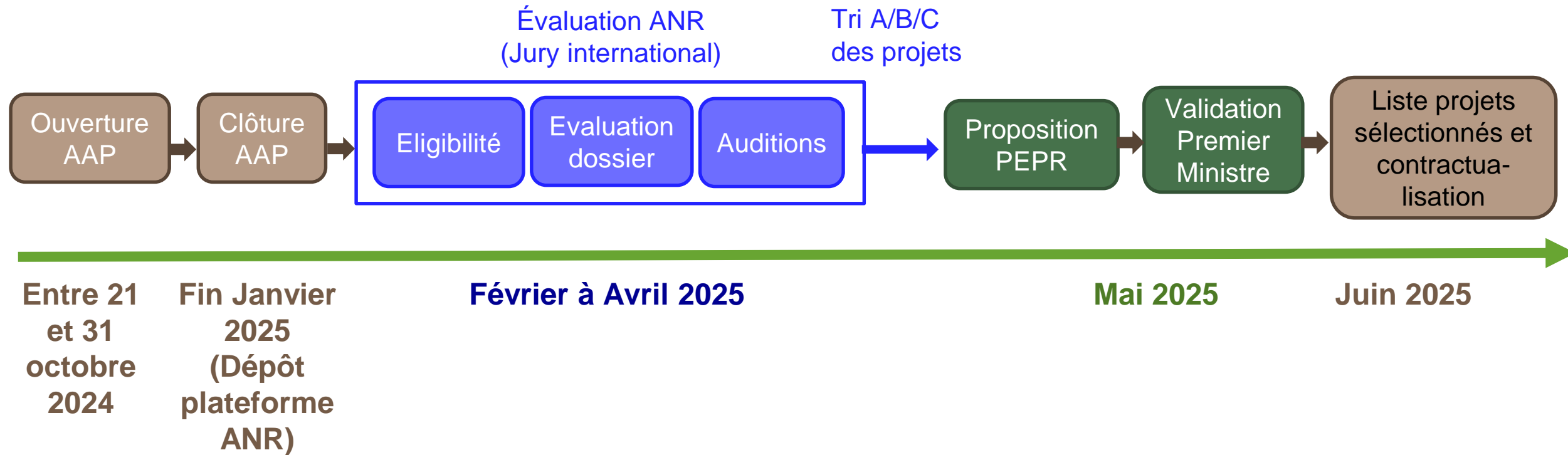
- Avis SGPI
- **Décision finale Premier Ministre**
- Contractualisation : entre l'établissement coordinateur et l'ANR
- Publication de la composition du comité d'évaluation

Principaux critères de sélection

(les critères de sélection définitifs seront indiqués dans le texte de l'AAP)

1. Couverture des défis du PEPR
2. Complémentarité et synergie entre les différents projets (y compris avec les projets ciblés)
3. Renforcement de la communauté scientifique (y compris dans sa dimension internationale)
4. Implication des parties prenantes

Calendrier prévisionnel





... et pour terminer, les objectifs des ateliers

Rappels

1. AMI = propositions non chiffrées

- Pour rester (essentiellement) focalisé sur le champ des idées avant l'ouverture de l'AAP,
- Pour se laisser des possibilités d'ouverture et d'alliance.

2. Les directeurs du PEPR n'ont pas "autorité" sur le destin des propositions soumises à l'AMI.

3. La participation aux ateliers thématiques de ce matin n'a aucune conséquence sur l'évaluation future des projets.



Quelques objectifs... à bénéfice réciproque (futurs consortia et direction du PEPR)









- Développer une connaissance mutuelle des initiatives en construction (post-AMI) partageant une ambition scientifique voisine
- Consolider les questions de recherche en fonction du degré de maturité

état de maturité de la proposition

- QR clarifiée voire abandonnée
- nouveaux partenaires identifiés
- Évaluer la pertinence d'association en gardant la pertinence scientifique
- Continuer à creuser son sillon
- Mieux saisir l'originalité (/état de l'art), la pertinence, les synergies et complémentarités des projets, notamment en lien avec les PC
- Mieux cerner les conditions de mobilisation des infrastructures de recherche et d'interopérabilité des données scientifiques
- Vous écouter sur le contenu de l'AMI (préfigure l'AAP) et son niveau d'appropriation

Rôle des animateurs : organiser les échanges et orienter la discussion pour vous accompagner dans la consolidation de vos propositions ; nous faire remonter vos remarques et commentaires.

Ateliers thématiques : répartition des groupes

BRASILIA n°1	BRASILIA n°1	BRASILIA n°2	BRASILIA n°2	BRASILIA n°3	BRASILIA n°3	BAMA KO	Plénière
							
<i>Erable</i>	<i>Hêtre</i>	<i>Epicéa</i>	<i>Charme</i>	<i>Pin Maritime</i>	<i>Peuplier</i>	<i>Chêne</i>	<i>Douglas</i>
BIENFORÊTRE ForêtDecis GUYACHASS MORFO MYCO-FORDIV PROFITABLE GEMME FOR VALUE TERRIWOODBAND	DURATEMA DurNat EQUALIA PARseq WoodStock-2030 NIRS XYLOPLAST	DefaunC DynaFertiSol FASOFOR MICROFOREST OptiSoyl PROVIDE REGETRON	MADE IN France MO2SOLAR PAST4FUTURE REPLANT THREEVE TropiADAPT WIND-SWEEP	AFROLINK EVVA FEVER GuyanOBS IN-A-DAT MASSIF RI-MONI	ECOPINE EVONATIVE MALADAPT-TREE MICRO-FOREST TOOLSFORADAP	COCO FLAMME FORSECC GATECA LL-TeST	ADVICE BaMaClim CoSeTFor DiRCaB GENRE-FORET MultiFor PACIFIC DeFoG: CHIPP DryaCIR
<i>Arnaud Sergent, Sophie Fortuno</i>	<i>Plinio Sist, Xavier Deglise</i>	<i>Jérôme Chave, Catherine Bastien, Fanny Gascuel</i>	<i>Daniel Barthélémy, Bruno Locatelli</i>	<i>Eric Rigolot, Georges Kunstler, Camille Piponiot</i>	<i>Christophe Plomion, Christian Pichot</i>	<i>Marielle Brunette, Nicolas Picard</i>	<i>Maya Leroy, Alain Billant</i>

Bienvenue

au Lancement Scientifique
du Programme de Recherche

F O R E S T T

à Bordeaux

